



Étangs et marais des salins de Camargue

Lettre d'information n° 5 - Octobre 2019

Étangs et marais des Salins de Camargue, 10 ans déjà !

Il y a 10 ans se tournait une page importante de l'histoire de la Camargue avec la vente amiable de plusieurs milliers d'hectares au Conservatoire du littoral par le groupe Salins.

Cet ensemble foncier d'une grande valeur paysagère et écologique qui s'étend du hameau de Faraman aux phares de la Gacholle et de Beauduc, s'inscrit dans l'imaginaire Camarguais comme un espace sans fin, royaume des oiseaux, où se mélangent les ambiances marines, lagunaires, les grandes étendues dunaires et sableuses de Beauduc mais aussi les marais et les prés où pâturent les taureaux et les chevaux de la manade Yonnet.

Depuis sa formation par le Rhône du bras de fer durant la deuxième partie du Moyen Age, cette partie de la Camargue a été utilisée par l'Homme pour la production de sel, l'agriculture, la pêche, la chasse, les activités balnéaires et l'écotourisme.

C'est une nouvelle ère qu'ouvrait en 2009 le Conservatoire du littoral et ses partenaires avec de nouvelles orientations de gestion qui restituent les échanges spontanés entre la mer, les étangs et plus récemment pour le système Vaccarès.

Les processus dits de « renaturation » qui ont été accompagnés par des travaux commencent à porter leurs fruits comme en témoignent de nombreux suivis, mais les changements s'inscrivent sur le temps long et ne s'expriment pas de la même façon s'agissant de la végétation, des oiseaux ou encore des poissons. Par ailleurs, si les réaménagements hydrauliques ont jusqu'à présent été réalisés à l'intérieur du site, des actions non moins importantes sont à prévoir sur les territoires périphériques, pour améliorer la qualité de l'eau et renforcer les connexions aux eaux du Rhône.

D'ores et déjà des évolutions attirent l'attention positivement comme le retour des sansouires (plus de 300 ha revégétalisés en 8 ans) ou celle de la faune marine (coquillages, poissons, invertébrés) dans certains étangs du front de mer.

Beaucoup reste à faire, à comprendre, à valoriser, à mieux expliquer aussi. Mais ce projet de gestion suivi au niveau national et international trace un chemin novateur dans un contexte global de dérèglement climatique et de nouveaux regards portés sur la protection de l'environnement.

Le belvédère de Tourvieille, un projet phare pour le sud de la Camargue

Le Château de Tourvieille, édifice du 17^{ème} siècle, est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et bénéficie d'une image emblématique auprès des Camarguais.

Dès 2009, le Conservatoire du littoral a lancé une étude architecturale sur bâtiment afin d'envisager son maintien et sa valorisation tout en assurant une fonction d'entrée du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue. Cette étude menée en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Parc naturel régional de Camargue, avait démontré qu'une consolidation du bâtiment s'imposait.

La phase 1 – cristallisation de la ruine – a donc été menée d'octobre 2017 à mars 2018.

La phase 2 - réalisation d'un belvédère accessible au public – a été mise en œuvre en 2019.

Situé à une hauteur de 9m, ce belvédère offrira bientôt un panorama exceptionnel : marais du Vieux Rhône, étangs, salins, pâturages et industries... La structure a été réalisée en inox et en sagne. Le projet prévoit également un aménagement des abords, avec la réalisation d'une ombrière, l'aménagement d'un sentier de découverte et une reprise plus esthétique du gabarit d'accès à Beauduc.



Frédéric Fossaluzza, ferronnier d'art, Erwan Queffelec, responsable du bureau d'études structures I2C, et Xavier Boutin, architecte

3 questions à Xavier Boutin, architecte du projet de restauration et de valorisation de la Tourvieille

Pouvez-vous nous présenter le projet d'aménagement du château de Tourvieille ?

Tourvieille était initialement une tour de guet, au XVII^{èmes}, pour alerter des pirateries sur le Rhône. Transformée en ferme ensuite puis en petit château bourgeois, elle a servi de nouveau de point d'observation pendant la deuxième guerre mondiale, puis de support de balise, avant de tomber en désuétude puis en ruine.

Le projet a consisté à stabiliser la ruine dans un premier temps, dans sa forme exacte qui nous était parvenue, puis à construire un belvédère accessible par l'ancien escalier reconstitué, alors que les grandes brèches sont fermées pour reformer le volume de la tour originelle. Édifice en pierre de taille et moellons, le bâtiment accueille seulement deux nouveaux matériaux qui marquent notre siècle et l'implantation camarguaise : de l'acier pour la structure et du bardage de sagne pour les façades.

La fonction première de la tour est remise en service, pour une vision altière et exceptionnelle des paysages environnants.

En quoi ce projet a-t-il un caractère exceptionnel sur le plan architectural ? Quels sont les défis techniques relevés ? Quelles compétences artisanales ont dû être mobilisées ?

L'édifice historique précieux a fait l'objet d'une sauvegarde approfondie et respectueuse pour sa conservation.

Sa réhabilitation se place à la fois dans la continuité de la structure de l'édifice (recomposition des parois, de l'escalier et de la plateforme de guet) et marque aussi l'actualité de l'aménagement : les nouveaux matériaux font appel à un artisanat contemporain par l'usage de matériaux d'aujourd'hui (l'acier) ou traditionnel mais mis en œuvre de manière nouvelle (le bardage de Sagne).

Ainsi la juxtaposition des ouvrages, démontre toute la dimension historique des lieux, de leur passé et de leur renouveau.

La construction métallique vient s'insérer en adaptation complète à la ruine, qui intouchée, dicte ses mesures mais aussi ses déformations et irrégularités. Cette insertion a demandé une grande finesse aux concepteurs et aux artisans pour faire corps avec l'existant, à la fois en le respectant et en le transformant.

Quel sera le rôle de cette infrastructure dans l'accueil des visiteurs sur le site ?

En véritable porte de cette partie de Camargue, la vue exceptionnelle en belvédère permettra de découvrir le paysage d'une toute autre manière, de prendre de la hauteur et d'accueillir le public en dévoilant les paysages parcourus.

L'usage des lieux, retrouvé, réinventé permet à la fois de sauver cet édifice remarquable mais un temps abandonné, de lui donner un sens nouveau et d'offrir au public une approche sensible et décuplée du milieu naturel.

LES PARTENAIRES DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE : Conservatoire du littoral

FINANCEURS : Conservatoire du littoral, Région Sud, Département des Bouches-du-Rhône, Commune d'Arles, Fondation du Patrimoine, Direction Régionale des Affaires Culturelles

ENTREPRISES : Xavier Boutin et I2c / Fossaluzza et Germain et Toits de Camargue / Mariani / Compagnie des forestiers

PARTENAIRE TECHNIQUE GESTIONNAIRE DU SITE : Parc naturel régional de Camargue

Pollution aux hydrocarbures

Le littoral des Bouches-du-Rhône a été touché à l'automne 2018 par une pollution au fioul lourd, suite à une collision



Chantier d'enlèvement des dépôts de fioul lourd. © G. Wasse.

entre deux navires survenue le 7 octobre au large de la Corse. Sur la côte camarguaise, l'arrivée de galettes de fioul a été constatée durant plusieurs semaines. Il n'a pas été déclenché de plan POLMAR dans le département des Bouches-du-Rhône mais sur la commune d'Arles, la gestion de la pollution a été organisée par le service Hygiène et Santé de la municipalité. Dans ce cadre, le personnel du Parc naturel régional a participé activement et aux côtés de nombreux bénévoles, à des opérations de surveillance et de nettoyage des plages. Plusieurs membres du personnel de la Tour du Valat ont aussi participé le 4 décembre au nettoyage du littoral près du Grau de la dent, une opération efficace qui a permis de ramasser près de 200 kg de fioul. Afin de limiter l'étendue de la pollution, plusieurs ouvrages hydrauliques ont été fermés dans les anciens salins et le sud de la Réserve Nationale de Camargue. La contamination éventuelle des étangs n'a pas été évaluée.

Un printemps 2019 plein de rebondissements pour les oiseaux coloniaux des anciens salins

Dès avril, deux colonies de flamants roses se sont installées presque simultanément en Camargue, l'une sur l'étang du Fangassier, l'autre au salin d'Aigues-Mortes. Au Fangassier, plus de mille couples d'oiseaux avaient commencé à couver mi-avril, mais la colonie a été abandonnée soudainement suite au dérangement provoqué par le survol à basse altitude de deux gros avions. Les oiseaux se sont reportés sur la colonie d'Aigues-Mortes, où plusieurs centaines de poussins ont finalement pris leur envol en fin d'été. Des discussions sont en cours avec la Direction Générale de l'Aviation Civile afin de faire évoluer la réglementation de survol sur le secteur du Fangassier.

Du côté des laro-limicoles, on note sur les anciens salins un effectif important d'avocettes (61 couples) et de sternes naines (52 couples), ainsi qu'un bon succès de reproduction, sur l'îlot tout spécialement aménagé pour ces espèces près de la ruine de la Vignolle. Egalement, et pour la 4^{ème} année consécutive, des sternes naines ont tenté de nicher sur la plage en cours de formation située au sud de l'étang de Beauduc, confirmant le potentiel de ce secteur ; des pancartes ont été installées en juillet pour sensibiliser les usagers.



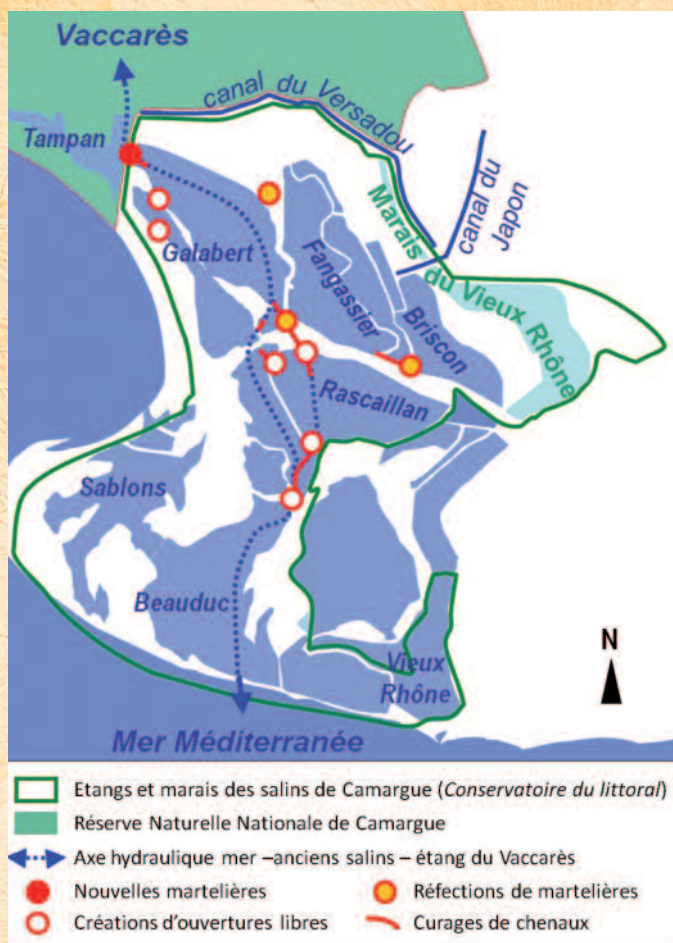
Une jeune Avocette née en 2019 sur l'ancien salin de la Vignolle © M. Thibault.

DIGUE 2020, un projet expérimental pour l'adaptation au changement climatique

Ce projet est porté par le Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM) et plusieurs laboratoires de recherche, dont l'IRSTEA et le CEREMA. Il consiste à mettre en place une plateforme de recherche scientifique, afin d'évaluer de nouveaux modes d'aménagement permettant de réduire les coûts de construction et de maintenance des digues de protection arrière-littorales, tout en limitant les impacts environnementaux liés au transport de matériaux issus de gisements éloignés. Compte tenu des enjeux de protection des biens et des personnes, mais aussi des enjeux environnementaux et de dépense publique associés à ce projet,

le Conservatoire du littoral a tout naturellement souhaité favoriser sa mise en place. Une section de la digue à la mer traversant la propriété du Conservatoire, entre les étangs du Galabert et du Fangassier, a été sélectionnée pour cette expérimentation. Les travaux prévus durant l'hiver 2019-2020 consisteront à reconstruire une portion de digue à partir de matériaux prélevés localement et traités à la chaux. Une plateforme de recherche intégrée paysagèrement sera également mise en place. Si elle est concluante, cette nouvelle approche dans la construction des ouvrages de protection pourrait être reconduite ailleurs sur la digue à la mer.

Poursuite des travaux de reconnexion hydrauliques



Dans la lignée des campagnes de travaux hydrauliques réalisées depuis plusieurs années sur le site, des travaux de déclouisonnement des plans d'eau ont été lancés durant l'été 2019. L'opération la plus importante portait sur l'ouvrage hydraulique qui fait la connexion entre l'étang du Galabert et le système Vaccarès au sud de la digue à la mer au niveau du



Le chantier de l'ouvrage Tampan-Galabert, mené par l'entreprise CROZEL.

peruis de la Comtesse. Cet ouvrage a bénéficié d'une expertise spécifique permettant d'optimiser le passage des alevins de poissons répondant ainsi aux objectifs principaux d'assurer un lien hydrobiologique le plus permanent possible entre le Vaccarès et les étangs des anciens salins.

Le reste des travaux portait sur la restauration d'ouvrages existants mais défectueux (Fangassier, Galabert), la création d'ouvertures libres et le curage de chenaux entre certains étangs.

Ce programme de travaux porté par le Conservatoire du littoral a bénéficié du soutien de l'Agence de l'eau et du WWF pour un montant total de 590 000 €. Il a fait l'objet d'un travail de concertation en amont avec les services de l'État, le SYMADREM et le groupe Salins.

La totalité de ces interventions sera achevée en 2019 et permettra de poursuivre l'objectif d'améliorer les échanges hydrauliques spontanés entre la mer, les étangs du site et le système Vaccarès, dans un but notamment de permettre une meilleure circulation des poissons et de limiter les effets de cloisonnement de certains plans d'eau.

Mas de la Belugue : poursuite des travaux et des mises en sécurité

Le Conservatoire du littoral poursuit les travaux d'amélioration sur le mas de la Belugue : en 2019, ont été entrepris des réparations sur les toitures du mas et du hangar, le nettoyage de la façade du mas et la rénovation des deux ouvrages hydrauliques à proximité du mas.

En parallèle, le Parc naturel régional a procédé à la restauration de 800m de clôtures pour le bétail à proximité des voies de circulation. Le projet de réhabilitation de la bergerie, confiée techniquement à la mairie d'Arles (sur fonds FSIL et Conservatoire du littoral) se poursuit avec la reprise des études préalables aux autorisations. En complément du projet de réhabilitation, le Conservatoire du littoral a souhaité mettre en conformité le système d'assainissement autonome des eaux usées du site. Il a ainsi été nécessaire de repenser intégralement le dispositif d'assainissement : le procédé retenu minimise au maximum les impacts sur le milieu et s'intègre parfaitement d'un point de vue paysager à proximité du mas.

D'autres actions sont prévues prochainement sur les bâtiments de la Belugue, notamment des travaux d'entretien du mas.



Le nouveau système, entièrement enterré, permettra d'être aux normes pour l'occupation du mas et de la bergerie.